

Arrêté n° 2026/00254 portant composition de la section disciplinaire du conseil académique compétente à l'égard des usagers

La Présidente de l'Université Paris Nanterre,

Vu le code de l'éducation, notamment par ses articles L.811-5, R.811-14 et R.811-15 ;
Vu le décret n°2020-785 du 26 juin 2020 relatif à la procédure disciplinaire dans les établissements publics d'enseignement supérieur ;
Vu les statuts de l'Université Paris Nanterre et notamment leurs articles 17 à 20 ;
Vu la délibération n°2021/00035 du conseil académique du 25 janvier 2021 ;
Vu les élections en conseil académique du 07 juillet 2026 ;

Considérant que, par une délibération n°2021/00035 du conseil académique en date du 25 janvier 2021, la section disciplinaire du conseil académique de l'Université Paris Nanterre compétente à l'égard des usagers est composée de huit (8) professeurs des universités ou personnels assimilés au sens du collège A du I de l'article D.719-4 du code de l'Éducation (collège 1°), huit (8) maîtres de conférences ou personnels assimilés au sens du collège B du I du même article (collège 2°) et seize (16) usagers (collège 3°) ;

Considérant que le conseil académique a procédé à l'élection de ces membres ;

Considérant qu'il appartient à la Présidente de l'université de constater à la date du présent arrêté la composition de la section disciplinaire du conseil académique compétente à l'égard des usagers ;

ARRÊTE

Article 1 : Composition de la section disciplinaire du Conseil Académique compétente à l'égard des usagers

La section disciplinaire du Conseil Académique de l'Université Paris Nanterre compétente à l'égard des usagers est composée comme suit :

<u>Collège 1° : Professeurs des Universités ou personnels assimilés au sens du collège A du I de l'article D.719-4</u>
Madame Zoraïda CARANDELL
Madame Myriam DUCROCQ
Madame Frédérique GADOT
Madame Anne-Sophie CHONE GRIMALDI

Monsieur Colas DUFLO
Monsieur Gilles SERAPHIN
Monsieur Jean-François VERLHIAC
Monsieur Mathieu SOULA

Collège 2° : Maîtres de Conférences ou personnels assimilés au sens du collège B du I du même article

Monsieur John-Christopher ROLLAND
Monsieur Colin GIRAUD
Monsieur Shah Nawaz BUROKUR
Monsieur Yann DEMICHEL
Madame Marjolaine ROCCATI
Madame Lola ISIDRO
Madame Stefania CUBEDDU
Madame Jeanne DE GLINIASTY

Collège 3° : Usagers

Madame Coppélia MOREAU
Madame Sam MARTI
Madame Lucile PEREIRA DOS SANTOS
Madame Romane PATRELLE
Madame Warda SIDDIQUI
Madame Nausica KOSMAS
Madame Emilie COUTURE
Madame Pauline CARU
Monsieur William DESPEAUX
Monsieur Léo BEGUE
Monsieur Zac MITHA
Monsieur Jay MINEC
Monsieur Estéban MARTINEZ
Monsieur Mano POULICET-VILLANUEVA
Monsieur Wissem REJEB
Monsieur Aswin SIVAPRAGASSAM

Article 2 : Exécution

La Directrice générale des services est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur le recueil des actes administratifs disponible sur le site Internet de l'Université.

Nanterre, le 07 juillet 2026

La Présidente de l'Université

Caroline ROLLAND-DIAMOND

